



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 29 septembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 30
Excusés : 7
Non excusés : 2

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT NEUF SEPTEMBRE, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 23 septembre 2025 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme SHORT FERJULE - Mme PHONGPRIX - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. DUMONT - M. FOUBERT - M. JACQUOT - Mme TCHOULA NJIA - Mme TOUPANCE - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. GHOZELANE - M. OUMARI - M. TABUY - M. FRISSON - M. NOVAIS - M. LARGIER - M. RIBOLLA .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. BOURDELET - M. LEBOUCHER.

<u>POUVOIRS :</u>	M. GHOZELANE	à	M. BORD
	M. OUMARI	à	Mme DE ALMEIDA LACERDA
	M. TABUY	à	M. BECQUART
	M. FRISSON	à	Mme SHORT FERJULE
	M. NOVAIS	à	Mme HEUCLIN
	M. LARGIER	à	M. DUMONT
	M. RIBOLLA	à	Mme GINEYS

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025

N°2025_09_29-18

Ref : Directeur Général Adjoint, service a la population

Objet: Convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la convention d'objectif et de gestion de la CNAF,

VU la Convention Territoriale Globale signée en 2018 entre la commune de Pontault-Combault et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne,

VU l'avenant à la Convention Territoriale Globale signée en 2023,

VU le nouveau projet de la Convention Territoriale Globale 2025 -2029 ci-annexé,

CONSIDERANT que l'éducation est une priorité municipale,

CONSIDERANT l'importance du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne et du partenariat noué avec elle pour répondre aux objectifs portés ensemble au sein de la nouvelle Convention Territoriale Globale,

CONSIDERANT la nécessité de signer la nouvelle Convention Territoriale Globale 2025 -2029,

CONSIDERANT l'avis de la commission services à la population du 16 septembre 2025,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

APPROUVE le projet de Convention Territoriale Globale 2025 -2029 entre la commune de Pontault-Combault et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne.

AUTORISE le maire à signer la convention et tout document ou avenant afférant.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20251003-2025_09_29-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2025

Publication : 03/10/2025